

Étienne WOLFF

## ASPECTS DU BILINGUISME LATIN-GREC CHEZ ÉRASME : REMARQUES SUR LES *ADAGES*

La question du rapport au grec d'Érasme a été assez abondamment étudiée, notamment par Jacques Chomarat et Erika Rummel, et plusieurs communications dans ce congrès en traitent directement et indirectement. Mais, s'il y a eu des publications sur les traductions d'Euripide<sup>1</sup> et du Nouveau Testament<sup>2</sup>, la thématique du rapport au grec et des traductions du grec dans les *Adages* a été peu abordée<sup>3</sup>.

On sait qu'Érasme a appris le grec tardivement et dans des conditions particulières<sup>4</sup>. C'est le premier séjour en Angleterre qui lui en donne le goût. Il a recours ensuite aux services d'un précepteur grec, Georges Hermonyme de Sparte, mais c'est seul surtout qu'il apprend. Le voyage en Italie lui permet de se perfectionner. S'il atteint un excellent niveau en grec, il ne se risquera cependant jamais à écrire dans cette langue.

La première explication de l'apprentissage du grec est la tâche religieuse qu'Érasme voulait entreprendre : il lui fallait pouvoir lire le Nouveau Testament dans le texte. Car il n'y a pas d'exégèse correcte sans un recours à la langue originale. Cependant le grec du Nouveau Testament ne procurait à Érasme que des satisfactions esthétiques limitées. Ces satisfactions, c'est dans la littérature profane qu'il les trouve. Il édite de nombreux auteurs grecs (Euripide, Lucien, Plutarque), traduit du grec (Lucien, Euripide, Plutarque), paraphrase depuis le grec (par exemple dans les *Apophthegmata*). Qu'il s'intéresse à la prononciation du grec ou à l'édition des textes grecs, il s'agit toujours de retrouver la pureté des textes et de la langue des Anciens au-delà de leur corruption contemporaine.

Contrairement à Luther, Érasme n'associe pas langue vulgaire et latin, mais latin et grec, les deux principales langues savantes des humanistes. Luther pratique une rupture irréversible entre passé et présent, tandis qu'Érasme suggère l'homogénéité de la culture gréco-romaine et a le désir de ramener cette culture dans le présent. Aussi n'a-t-il jamais cherché à traduire dans les langues vernaculaires qu'il juge imparfaites. Quand il traduit, c'est du grec en latin.

De toute sa production, c'est certainement dans les *Adages*<sup>5</sup> que le grec intervient le plus. Les *Adages* sont, sinon l'œuvre de toute une vie, du moins une œuvre en perpétuel devenir

---

<sup>1</sup> Voir Th. Baier, « Érasme traducteur », *Anabases*, 21, 2015, p. 99-111 ; V. Leroux, « Les premières traductions de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide, d'Érasme à Thomas Sébillet », *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 40, 3, 2017, Special issue / Numéro spécial : *Translating Dramatic Texts in Sixteenth-Century England and France / Traduire le texte dramatique au seizième siècle en Angleterre et en France*, p. 243-263.

<sup>2</sup> Voir P. Botley, *Latin Translation in the Renaissance : The Theory and Practice of Leonardo Bruni, Giannozzo Manetti and Desiderius Erasmus*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, chap. 3, p. 115-163.

<sup>3</sup> Voir É. Wolff, « Érasme et le bilinguisme grec-latin dans les *Adages* », *The Poetics of Multilingualism – La Poétique du plurilinguisme*, éd. P. Noel Aziz Hanna, L. Seláf, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2017, p. 121-133.

<sup>4</sup> Voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, 2 vol., t. I, p. 301-311 ; E. Rummel, *Erasmus as a Translator of the Classics*, Toronto, University of Toronto Press, 1985, p. 9-19 ; G. Fr. Gianotti, « 'Utriusque linguae doctissimus' : Erasmo e la storia degli studi classici », *Erasmus da Rotterdam e la cultura europea*, éd. E. Pasini, P. B. Rossi, Florence, Sismel – Edizioni del Galluzzo, 2008, p. 61-120, ici p. 61-77.

<sup>5</sup> Pour une présentation générale de l'œuvre, voir M. Mann Phillips, *The Adages of Erasmus : A Study with Translations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1964, p. 3-40 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, t. II, p. 761-782 ; R. Hoven, « Les éditions successives des *Adages* : coup d'œil sur les sources et les méthodes de travail d'Érasme », *Miscellanea Jean-Pierre Vander Branden. Erasmus ab Anderlaco*, éd. A. Van Rie,

écrite sur 36 ans, de 1500 à 1536. Il s'agit d'une sorte de répertoire des plus belles expressions antiques, ainsi mises à la disposition de tous. L'objectif est pédagogique, dans le cadre de l'enseignement de la *copia dicendi* : l'adage contribue à l'ornement et à l'agrément du discours. Mais les adages ne sont pas que cela : ils enseignent la sagesse, car l'œuvre est un recueil de la sagesse antique, et cette sagesse a valeur universelle. Deux caractéristiques distinguent, selon Érasme, les expressions qu'il recueille et auxquelles il accorde valeur proverbiale : leur notoriété et leur originalité. À partir de l'édition de Venise de 1508 parue chez l'imprimeur Alde Manuce, les auteurs grecs, mal représentés auparavant, acquièrent une place très importante, innovation essentielle dans la mesure où le grec restait encore peu connu hors d'Italie.

Le système des langues dans l'œuvre est un bilinguisme, qui a pour base la conviction d'Érasme qu'il faut lire les textes dans l'original et à la source. On s'attendrait donc à ce que le latin et le grec soient sur le même plan. Or il n'en est rien, il y a une prééminence du grec, langue qui a la préférence d'Érasme.

Le latin a un triple statut : c'est la langue des adages latins, la langue cible des traductions du grec, la langue du commentaire.

Le grec est quantitativement moins important mais il a cependant la primauté. Cette primauté se voit par trois éléments. D'abord les sources grecques sont majoritaires<sup>6</sup>. Il y a ensuite la présentation de l'adage. À partir de l'édition de 1508, même si le titre de l'adage demeure généralement en latin, afin de ne pas dérouter le lecteur, la première occurrence de l'adage proprement dit est le plus souvent rédigée en grec, puis traduite en latin (même si l'adage est emprunté à un auteur latin). Le grec se trouve donc mis en position supérieure, en exergue, il est premier dans le texte de l'adage et c'est à partir du grec qu'Érasme développe son propos. Assez paradoxalement, l'adage peut être donné en grec et ensuite en latin, même s'il est exclusivement latin et n'existe pas en grec (par exemple 1150, 1340, 1654, 2606, 3193). Dans ce cas, Érasme traduit artificiellement et sans véritable utilité l'adage latin en grec. Ainsi, l'adage 38, *Crassiore Musa* (« D'une Muse grossière ») commence de cette manière : Παχυτέρα μούση, *id est Crassiore Musa* ; or l'expression n'est pas attestée en grec.

Enfin, la structure même du livre repose souvent sur le grec. Érasme avait constitué des fichiers alphabétiques dont il reste des traces. Cette disposition alphabétique, souvent inverse, est cependant voilée par différents facteurs : parfois il faut prendre en compte non l'initiale latine de l'adage en latin, mais celle de l'équivalent grec. Ainsi la série 1096-1101 était manifestement d'abord classée sous sa forme grecque ; en effet, en latin, nous avons *Ad corvos, Mitte in aquam, In beatam, Alabanda fortunatissima, Rubo arefacto praefracior, Tristis scytale* ; en revanche, les équivalents grecs sont respectivement Βάλλ' ἐς κόρακας, Βάλλ' ἐς ὕδωρ, Βάλλ' εἰς μακαρίαν, Αλλάβανδα Καρῶν εὐτυχεστάτη, Ἀγναμπτότατος βᾶτος αὐός, Ἀχθυμένη σκυτάλη. De nombreuses autres traces de séries alphabétiques par le grec sont visibles, par exemple dans les adages 2191-2204, 2220-2233, 2238-2251, 2263-2279, 2283-2290, etc.

Le bilinguisme des *Adages* voile en réalité un plurilinguisme. Malgré la médiocre considération qu'il accorde aux langues modernes (qu'il connaît moins mal qu'il ne le suggère<sup>7</sup>), Érasme a cependant indiqué dans les *Adages* quelques relations avec elles, de même

---

Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1995, n° spécial 49, p. 396-416 ; É. Wolff, « Structure et écriture des *Adages* », *Érasme dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Séductions d'une écriture*, éd. C. Suzzoni, Paris, Kimé, 2012, p. 21-36 ; *Idem*, « Les *Adages* d'Érasme, entre brièveté et longueur », *Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique*, éd. P. Voisin, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 141-151. On dispose désormais d'une édition complète des *Adages* avec traduction française : Érasme de Rotterdam, *Les Adages*, dir. J.-C. Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011, 5 vol., avec une bibliographie, t. V, p. 368-371.

<sup>6</sup> Sur les dix auteurs les plus souvent nommés, seuls trois (Cicéron, Plaute, Horace) sont latins, voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, t. I, p. 404.

<sup>7</sup> Voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, t. I, p. 91-150.

que plus généralement il cherche à établir des liens de continuité et de ressemblance entre le passé et le présent. Ainsi il nous dit parfois que telle formule est encore employée aujourd'hui, ou rapproche un adage d'une formule en usage de son temps ; car l'adage est un noyau de sagesse qui résiste à l'usure et se transmet. Mais Érasme ne précise généralement pas dans quelle langue on retrouve l'adage (exceptions : 1168, 2137, 2593, le français ; 2263 et 3907, l'italien ; 31, 85, 208, 906, 941, 1108, 1113, 1169, 1188, 1744, 3149, 3309, 3556, 3617, 3977, 4123, le hollandais, implicitement ou explicitement). Il va de soi qu'il pense aux langues vulgaires (il le suggère par l'emploi fréquent dans ce cas de l'adverbe *vulgo* et du substantif *vulgus*, cf. 1238, 2571, 3199, 3390, 3506), puisque ces adages encore utilisés le sont par des ignorants (*idiotae*, cf. 1169, 1223, 2171, 3162, 3197), c'est-à-dire des gens qui ne maîtrisent pas le latin. Mais il peut s'agir de toutes les langues de l'Europe. Et, par un paradoxe assez étonnant, ces formules et proverbes des langues vulgaires sont toujours cités en latin (et même en grec en 1113), ce qui fait qu'on a du mal à les identifier, sauf quand est employé un mot latin qui est le calque d'un mot d'une langue nationale<sup>8</sup>. Tout est donc ramené au latin, langue de base.

Mais revenons au grec. Sauf pour le Nouveau Testament, qu'Érasme cite souvent directement en latin conformément à la tradition chrétienne, les textes grecs sont toujours donnés en grec. On ne relève comme contre-exemples que les cas où, sans doute par souci de brièveté, Érasme donne seulement en substance en latin le contenu du texte grec qu'il résume (par exemple en 266, la première citation de Lucien).

Érasme a adopté le parti de traduire toutes les citations grecques<sup>9</sup>, parce qu'il sait que le grec est peu connu (voir la lettre dédicatoire de septembre 1508<sup>10</sup>), les exceptions ne portent que sur de brefs segments (ainsi en 430). Il arrive quelquefois qu'il emprunte sa traduction à autrui. La traduction latine est régulièrement introduite par la formule *id est*. Pour les traductions des textes en prose, on peut dans une certaine mesure s'appuyer sur ce qu'Érasme dit ailleurs de la question<sup>11</sup>, si ce n'est que la traduction d'extraits brefs diffère beaucoup de la traduction d'une œuvre complète ; mais globalement ces traductions de prose ne soulèvent pas trop de difficultés. Cependant, une bonne moitié des citations des *Adages* sont des vers<sup>12</sup>. Érasme, poète lui-même, était un amoureux des poésies grecque et latine. Comment traduire les vers grecs en latin ? Érasme évoque lui-même le problème dans la lettre liminaire de l'édition de 1508. Il y explique essentiellement qu'il a en général conservé dans la traduction les mètres d'origine, ce qui est logique dans la mesure où le système mélodique et métrique des deux langues est identique. Cependant il a été contraint à des ajustements : ainsi dans l'adage 798, le sénnaire iambique grec Δίκην ὑφέξει κἄν ὄνος δάκη κύνα (« Il tentera un procès ne serait-ce que si un âne mord son chien ») est rendu par le septénaire iambique latin

<sup>8</sup> Ainsi en 2259, *Qui quaerit ova, gallinarum cacalimum ferat oportet*, « Qui veut des œufs doit supporter le caquet des poules », présenté comme un dicton populaire (*dicunt et hodie vulgo*), renvoie à un proverbe hollandais cité par l'écrivain amsterdamois Hendrik Laurensz Spieghel, auteur vers 1606 d'un recueil de proverbes ; le mot *cacalimum*, qu'Érasme présente comme vulgaire (*ut vulgo vocant*), est la pure transcription latine (car le mot n'existe pas en latin, même médiéval) du hollandais *kakelen*. Voir É. Wolff, « Les *Adages* d'Érasme, les langues vulgaires et le monde du XVI<sup>e</sup> siècle », *Word, Utterance, Text : Cognitive, Pragmatic and Cultural Aspects. 7<sup>th</sup> International Conference, Chebysinsk State University, 21-23 mai 2014*, dir. N. Popova, Tcheliabinsk, 2014, p. 423-429.

<sup>9</sup> Un cas amusant : en 713 et en 2753, il donne deux traductions différentes d'un même vers grec, ayant sans doute oublié sa version précédente.

<sup>10</sup> Érasme de Rotterdam, *Les Adages*, t. I, p. 3 ; cette lettre est donnée par P. S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, t. I, n° 211, ici p. 446, l.60-65.

<sup>11</sup> Voir E. Rummel, *Erasmus as a Translator of the Classics, passim* ; I. Diu, « Enjeux de la traduction du grec en latin dans la *Respublica litteraria* autour d'Érasme », *Erasmus and the Renaissance Republic of Letters*, éd. St. Ryle, Turnhout, Brepols, 2014, p. 279-296.

<sup>12</sup> Le cas particulier des traductions des vers d'Homère a été étudié par M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam traducteur d'Homère », *Eos*, 63, 1975, p. 341-353.

*Litem mouebit, si uel asinus mordeat canem* : le pied de base est conservé, mais de six pieds on est passé à sept.

Dans plusieurs adages, Érasme souligne la difficulté de la traduction. En 564, après avoir cité un texte d'Hésiode et donné sa traduction en latin, il cite une traduction d'un inconnu, en fait Ausone, qui figure selon lui *inter reliquias Maronis appendices*, c'est-à-dire dans l'*Appendix Vergiliana* (c'est la pièce 22 Green des *Eclogae*, intitulée *De aetatibus animantium*, une traduction d'Hésiode), pour montrer combien les Anciens s'accordaient de liberté dans la traduction des vers (*quantum sibi permiserit antiquitas in traducendis poetarum carminibus*), et excuser ainsi ses propres inexactitudes (*siquando uidebor non omnia usquequaque ad amussim* [« au cordeau »] *reddere*). Il présente souvent ses traductions de vers grecs comme improvisées (*ex tempore*, 564, 1249, 2401), grossières (*non indolem neque gratiam, sed sententiam utcumque reddemus*, 613 ; *crassiore... Minerva planeque ex tempore*, 670), et uniquement destinées à aider ceux qui ignorent le grec (*ut intelligi dumtaxat possint ab his, qui Graece nesciunt*, 670 ; *propter imperitiores*, 2401 ; *ne non intelligerentur a nonnullis*, préface avant 2701). En 791, *Bis dat, qui cito dat*, il cite une épigramme de Lucien, puis explique qu'elle est difficile à traduire (*id carmen Latine non potest commode uerti*), parce qu'on ne peut rendre la polysémie du grec χάρις, qui désigne le bienfait (*beneficium*), la reconnaissance (*gratia*), et la Grâce comme déesse ; finalement, il ne traduit pas le poème de Lucien et se contente de donner comme des équivalents deux pièces d'Ausone qui en sont des adaptations (*Épigrammes* 93 et 94 Green).

Globalement, Érasme traducteur essaie, pour la prose, de rester assez près du texte source, sans se contraindre à une stricte littéralité ; dans la traduction des vers, il prend plus de libertés. Il semble plus proche de l'original ici que dans ses traductions d'œuvres entières, même s'il est difficile d'appréhender une manière constante dans un corpus aussi vaste et composé sur une si longue durée.

On l'a dit, Érasme suggère l'homogénéité de la culture gréco-romaine. Les *Adages* posent la question de l'équivalence grec-latin. Certains adages sont exclusivement grecs (par exemple 2351) et peuvent être introduits par la formule *apud Graecos* (93, 703, 715, 1148, 1992), *Graecis* (451, 1605, 3518), *Graeco prouerbio* (616, 1199) ou une tournure analogue (55, 187, 1895). D'autres sont exclusivement latins (ainsi 705, 3813, 3816), et la chose est parfois précisée (*Romanum exstat adagium*, 23 ; *Latinis et illud est celebratissimum*, 42 ; *illud Latinorum adagium*, 253 ; *Est Latinis haec familiaris hyperbole*, 704). D'autres enfin sont mixtes, explicitement (*Latinis perinde atque Graecis tritum adagium*, 391), ou implicitement, quand Érasme donne des références dans les deux langues (137, 139, 479, 633, 893, 1297, 3722, etc.). On a enfin quelques cas particuliers, par exemple les couples 252-253 et 401-402 où est d'abord donné l'adage grec, puis son équivalent latin dans l'unité suivante, ou le couple 38-39, où le système est le même, si ce n'est que l'adage latin précède ; la mise en rapport de l'adage grec et de l'adage latin peut se faire dans une même unité, ainsi 574, 1238, 1851, 3046, 3064, 3070, 3071, 3337, où après l'adage grec est donné son équivalent latin (l'ordre est inverse en 24, 3083 et 3522) ; parfois encore un adage latin est rapproché d'un adage grec dont il a été question auparavant, ainsi 630 (*Ab asinis ad boues transcendere*, « S'élever des ânes aux bœufs ») opposé à 629 (*Ab equis ad asinos*, en grec Ἀφ' ἵππων ἐπ' ὄνους, « Des chevaux aux ânes »), 3096 (*Bis interimitur qui suis armis perit*), rapproché de 552 (*Nostris ipsorum alis capimur*, en grec Τοῖς αὐτῶν πτεροῖς ἀλισκόμεθα), 4029 (*Clemens lanista*, « Un maître de gladiateurs clément ») renvoyant à 2107 (*Beneuolus trucidator*, en grec Εὖνους ὁ σφάκτης, « Un assassin bienveillant »), ou un adage grec rapproché d'un adage latin dont il est question ailleurs, ainsi 2112 (*Concha dignus*, en grec Κόγχης ἄξιος, « De la valeur d'une coquille d'huître ») renvoyant à 705 (*Nauci non facio*, « Je l'estime moins qu'un zeste de noix ») et 706 (*Flocci non facio aut flocci facio*, « Je l'estime moins qu'un flocon »), ou 2148 (*Boeotia auris*, en grec

Βοιώτειον οὖς, « Une oreille béotienne ») renvoyant à 3535 (*Auris Batava*, « Une oreille batave ») qui renvoie lui-même à 2148.

L'équivalence grec-latin n'est donc pas absolue, puisque certains adages sont associés à l'une des deux langues et cultures seulement. D'autre part, Érasme note parfois que tel adage sonne mieux dans une langue : c'est généralement le grec (cf. 1147, 2518), ce qui illustre sa préférence dont nous avons parlé. D'une manière générale, Érasme force l'équivalence grec-latin. Il traduit ou transcrit en latin dans le titre la grande majorité des adages grecs (seuls 91 adages sur 4151 ont un titre exclusivement grec), quitte à créer des mots latins (*Hyperberetaea*, 1961 ; *Hamaxiaea*, 2169)<sup>13</sup> et à avoir des titres qui mêlent latin véritable et grec translittéré (*Boliti poenam*, 1113, grec βόλιτον, « bouse » ; *Apoge hospitem in tempestate*, 1531)<sup>14</sup>. Symétriquement, il traduit en grec dans le corps du développement certains adages purement latins (on a vu plus haut l'exemple de *Crassiore Musa*, 38). Il crée des rapprochements artificiels entre tel adage latin et un passage grec (ainsi 62 et 2583, où il donne à des vers de Théognis un sens proverbial qu'ils n'ont pas<sup>15</sup>).

On voudrait brièvement, dans un second temps, donner quelques exemples de traduction du grec où l'on puisse comparer le résultat d'Érasme avec celui d'un auteur latin. Le seul auteur qui semble approprié pour cela est Ausone : quatre textes offrent matière à comparaison. Dans l'adage 564, *Cornicibus uinacior*, dont nous avons déjà parlé, Érasme cite le texte d'Hésiode sur la différence de longévité entre les êtres vivants<sup>16</sup>, qu'il fait suivre d'une traduction personnelle très fidèle, puis il donne la traduction qui se trouve selon lui dans l'*Appendix Vergiliana*, en fait chez Ausone, *Eclogae* 22 Green. Il ne cite pas la version des *Epigrammata Bobiensia* 62, parce qu'il n'avait pas accès à ce recueil. Érasme cite la version d'Ausone pour montrer, on l'a dit, *quantum sibi permiserit antiquitas in traducendis poetarum carminibus*. Et de fait la version d'Ausone fait 10 vers contre 5 chez Hésiode. Mais en réalité, on le sait<sup>17</sup>, quand Ausone s'inspire d'un texte grec, il adapte souvent beaucoup plus qu'il ne traduit. Érasme peut alors facilement prétendre avoir rendu le passage d'Hésiode avec plus de précision.

Dans l'adage 670, *Nosce tempus*, Érasme donne le poème de Posidippe sur l'Occasion (*AG*, XVI, 275), le traduit en latin, puis cite l'épigramme 12 Green d'Ausone qui en est inspirée. Il note bien qu'elle présente des différences avec le texte de Posidippe, et notamment l'ajout de Metanoea (la Repentance) comme compagne d'Occasion. Comme en outre Ausone attribue la sculpture à Phidias et non à Lysippe comme Posidippe, plusieurs explications ont été proposées<sup>18</sup> : soit Phidias avait réellement sculpté un groupe d'Occasio et Metanoea et c'est lui que décrit Ausone en s'inspirant de Posidippe ; soit la description d'Ausone ne renvoie pas à une œuvre d'art réelle et le poète latin a remodelé l'épigramme de Posidippe pour écrire un texte différent à forte signification allégorique. Quoi qu'il en soit, la comparaison entre la version d'Ausone et celle d'Érasme n'a pas de sens, puisqu'ils ne poursuivent pas le même objectif. On notera en tout cas qu'Érasme est plus prolix que

<sup>13</sup> Voir de nombreux exemples dans notre contribution, É. Wolff, « Érasme et le bilinguisme grec-latin dans les *Adages* ».

<sup>14</sup> Voir les références *ibidem*.

<sup>15</sup> Voir R. Tosi, « Gli 'Adagi' di Erasmo e la presenza di τόποι classici nella letteratura europea », *Erasmo da Rotterdam e la cultura europea*, éd. E. Pasini, P. B. Rossi, Florence, Sismel – Edizioni del Galluzzo, 2008, p. 43-59, ici p. 55-58.

<sup>16</sup> Fragment 304 Merkelbach-West, donné par Plutarque dans le *De defectu oraculorum* 415 CD.

<sup>17</sup> Voir É. Wolff, « Ausone traducteur du grec : quelques cas significatifs », *Ausone en 2015 : bilan et nouvelles perspectives*, éd. É. Wolff, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2018, p. 289-299.

<sup>18</sup> Voir Ausonius, *Epigrams*, text with introduction and commentary by N. M. Kay, Londres, Duckworth, 2001, p. 99.

Posidippe (18 vers contre 12), surtout à la fin (les 2 derniers distiques de Posidippe sont rendus en respectivement 3 et 4 vers). Cette prolixité est une tendance de son style.

Dans l'adage 791, *Bis dat, qui cito dat*, dont il a déjà été question, Érasme cite les deux épigrammes d'Ausone 93 et 94 après l'épigramme grecque de Lucien (*AG*, X, 30) qu'elles traduisent ou plutôt adaptent (en restant dans la limite du distique grec), mais il ne donne pas de version propre, expliquant que c'est trop difficile. On a là une exception par rapport à sa pratique habituelle.

Dans l'adage 1249, *Optimum non nasci*, Érasme présente le poème sur le choix d'un genre de vie de Posidippe (*AG*, IX, 359) et en donne sa propre traduction latine. Puis il ajoute qu'il y a sur le sujet un poème d'Ausone (*Exstat in hanc sententiam et Ausonii carmen non inelegans*), en l'occurrence *Eclogae* 19, dont il cite seulement les deux derniers vers. Il ne précise pas que le poème d'Ausone est une adaptation de Posidippe (mais Ausone ne l'indiquait pas). Et là non plus il ne fait aucune allusion au texte correspondant des *Epigrammata Bobiensia* (pièce 25). Même si Érasme avait mis l'intégralité du poème d'Ausone, une comparaison avec sa propre traduction n'aurait pas été possible : Ausone développe abondamment le texte de Posidippe (50 vers contre 10), dont Érasme double déjà la longueur. La tendance à la *copia* du Rotterdamois se traduit par l'ajout d'adjectifs (φροντίδες devient *perpetua sollicitudo*), le redoublement synonymique (ἐν δὲ θαλάσση devient *undas et freta*), l'amplification fleurie (δέος devient *cuncta miser metues nec bene tutus ages* ; ἦν δ' ἀπορίας devient *rursum si uacuae pendebunt aere crumenaе* ; τὸ γενέσθαι devient *tristibus e sinibus materni prodisse uteri* ; θανάειν devient *Stygias abdier in latebras* ; etc.).

Notre comparaison de traductions a tourné court, mais ce n'est pas vraiment étonnant. Érasme répugne généralement à proposer pour un poème grec deux traductions latines : s'il en existe déjà une qu'il juge acceptable et assez proche de l'original, il ne prend pas la peine d'en composer une lui-même. Il faut donc que la version d'Ausone soit une extrapolation à partir du poème grec pour qu'Érasme donne sa propre version. Et dans ce cas évidemment une comparaison n'a pas de sens.

Le bilinguisme grec-latin est un aspect essentiel des *Adages*. Il est programmatique, dans la mesure où Érasme prône une connaissance égale du grec et du latin. Il est pédagogique, permettant au non-helléniste de comprendre les textes grecs et à l'apprenti de s'initier à cette langue. Il est littéraire et linguistique, car il offre la possibilité de mettre en relation textes grecs et textes latins, langue grecque et langue latine, en une jonglerie continue. Il est idéologique, supposant une continuité sans solution entre univers grec et univers latin. Quant à la préférence d'Érasme pour le grec, elle est avant tout d'ordre esthétique : il trouve que c'est une langue plus belle que le latin.

BIBLIOGRAPHIE

ÉRASME DE ROTTERDAM, *Les Adages*, dir. J.-C. Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011, 5 vol.

CHOMARAT, J., *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, 2 vol.

MANN PHILLIPS, M., *The Adages of Erasmus : A Study with Translations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1964.

RUMMEL, E., *Erasmus as a Translator of the Classics*, Toronto, University of Toronto Press, 1985.

WOLFF, É., « Structure et écriture des *Adages* », *Érasme dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Séductions d'une écriture*, éd. C. Suzzoni, Paris, Kimé, 2012, p. 21-36.

WOLFF, É., « Érasme et le bilinguisme grec-latin dans les *Adages* », *The Poetics of Multilingualism – La Poétique du plurilinguisme*, éd. P. Noel Aziz Hanna, L. Seláf, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2017, p. 121-133.